

Horaires et coordonnées de la préfecture et des sous-préfectures

Accueil général de la préfecture

Information et orientation du public - pas de délivrance de titre

📍 4 rue du Guesclin - Niort 📞 05 49 08 68 68 🕒 Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

Pour obtenir de premières informations sur nos horaires et conditions d'accueil, vous pouvez contacter à toute heure notre serveur vocal interactif (SVI) au 05.49.08.6700

Sous-préfectures de Bressuire et de Parthenay

Accueil uniquement
sur rendez-vous

Contact mail :

Sous-préfecture de Bressuire
sp-bressuire@deux-sevres.gouv.fr

Sous-préfecture de Parthenay
sp-parthenay@deux-sevres.gouv.fr

Point Accueil Numérique

Accueil uniquement
sur rendez-vous

Pré-demande CNI / Passeport / Aide
carte grise / SIA

Lundi : Permanence téléphonique
de 13h à 16h

Jeudi : Permanence téléphonique
de 9h-12h et 13h-16h

Public étrangers / ANEF

Vendredi : Permanence téléphonique
de 9h à 12h

Contact via le Standard
05 49 08 68 68

Droits à conduire Commissions médicales

Via le Standard de la préfecture
Permanence téléphonique
📞 05 49 08 68 68

Le jeudi de 14h à 16h

✉️ pref-permis@deux-sevres.gouv.fr

Naturalisation

✉️ pref-naturalisations@deux-sevres.
gouv.fr

Étrangers

Accueil aux guichets
uniquement sur rendez-vous.

📞 **Permanence via un numéro
dedié :**

05 49 08 67 40
Lundi de 14h à 16h

✉️ pref-etrangers@deux-sevres.gouv.fr

Merci de privilégier les contacts par mail

Pôle Armes

Contact via le
Standard de la préfecture

Pour une demande urgente en dehors de
ces horaires, il est possible d'envoyer un
courriel à :

✉️ pref-armes@deux-sevres.gouv.fr



@Prefet79



@Prefet79



@prefet_des_2_sevres



www.deux-sevres.gouv.fr